



## INFORMATIONS POUR LA RENTREE 2019

1. **A titre indicatif, tarifs 2019/2020**, frais à prévoir durant l'année :
  - **Cotisation au Foyer Socio-Educatif** (facultative) : les activités, les tarifs et les inscriptions seront précisés aux élèves en début d'année,
  - **Demi-pension** : 560 € environ (tarifs fixés par le Département), montant annuel pour un forfait de 4 jours.
  - **Cotisation pour l'association sportive** (facultative) : les activités, les tarifs et les inscriptions seront précisés aux élèves en début d'année par les professeurs d'éducation physique et sportive.
2. Le Conseil Départemental propose deux services sous la forme du « PACK RENTREE » : aide à la demi-pension (selon le Quotient Familial) et chéquier jeune Isère. La communauté de Communes du Grésivaudan propose le service transport scolaire. Agence TouGo (Mobi-G) 1846 rue de Belledonne – Crolles tougo.fr
3. **Dates de rentrée** : **6<sup>ème</sup>** : **02/09/19** de 9 heures 00 à 15 heures 30 (pas cours le 03/09) – **4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** : **03/09/19** de 8 heures à 11 heures (pas cours l'après-midi) - **5<sup>ème</sup>** : **03/09/19** de 9 heures à 12 heures (pas cours l'après-midi).

### **Début des cours selon l'emploi du temps le 04/09/2019**

#### 4. **Réunions de rentrée parents- professeurs** :

Réunion parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> : lundi 09/09/19 à 17h30 - Réunion parents d'élèves de 5<sup>ème</sup> : mardi 10/09/19 à 17h30  
Réunion parents d'élèves de 4<sup>ème</sup> : lundi 30/09/19 à 17h30 - Réunion parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> : jeudi 03/10/19 à 17h30

5. Pensez à consulter régulièrement l'ENT, les télé services ainsi que le site du collège <https://collegecrolles.wordpress.com/>